

Demande de l'Association des Responsables des Services d'Ambulances du canton de Fribourg (ARSAF)

Soutien de chauffeurs C/C1-118

19 mars 2020, EMCSP

Demande de l'ARSAF

Soutien de chauffeurs C/C1-118

Demande

- ▶ Demande de l'ARSAF à l'EMCSP
- ▶ Soutien des chauffeurs sapeurs-pompiers C1-118
- ▶ Dans le même temps, une demande de soutien à l'armée est lancée

Besoin cantonal

- ▶ Par jour, 10 chauffeurs C/C1-118 pour 5 bases de départ (2 chauffeurs par base)
- ▶ Durée totale : 5 semaines
- ▶ Disponibilité possible par jour ou par semaine
- ▶ Horaire : 7h à 19h
- ▶ A partir de quand : lundi 23 mars 2020

Conditions cadre / Exigences

Soutien de chauffeurs C/C1-118

- ▶ Le service subsidiaire «Support Ambulance» est volontaire.
- ▶ Le chauffeur est convoqué par le commandement de son corps pour fournir ce service de soutien.
- ▶ Le chauffeur est assuré par son assurance obligatoire. Les assurances et assurances subsidiaires via la solution d'assurance de la CSSP (anciennement fonds auxiliaire) restent applicables.
- ▶ Le chauffeur porte les vêtements fournis par les pompiers (tenue légère). Des équipements de protection supplémentaires sont fournis par les services d'urgence (gants jetables, masques, lunettes de sécurité, etc.)
- ▶ Le chauffeur a une formation BLS valide.
- ▶ En opération, le chauffeur se présente au secouriste. En tant que conducteur, il est responsable du véhicule et de l'équipage. Le chauffeur accompagne le personnel sanitaire dans le cadre de ses compétences, ainsi que dans le rétablissement de l'état de préparation opérationnelle.
- ▶ La formation sur le véhicule est effectuée ad hoc par les services d'urgence respectifs.
- ▶ La tarification horaire sera réglée par le canton. Un décompte des heures sera établi par l'EMCSP.
- ▶ La base juridique (Transport Professionnel de Personnes – code 121) est réglée par l'OCC et l'OCN.

Action

Soutien de chauffeurs C/C1-118

- ▶ Les services d'incendie signalent les chauffeurs qui sont disponibles sur une base quotidienne ou hebdomadaire à l'EMCSP, en indiquant le nom du CR/CSPI, leur prénom / nom, téléphone et e-mails à covid-19@ecab.ch
- ▶ « AMBULANCE » doit être spécifié dans l'objet du mail.
- ▶ IMPORTANT: La capacité opérationnelle de votre propre corps doit être assurée.
- ▶ L'EMCSP est responsable de la planification et de la classification.
- ▶ L'EMCSP informe le Commandant qui convoquera son personnel.
- ▶ L'EMCSP est disponible à tout moment si vous avez des questions.